

IMVAHO

Aka Kanyamateka kandikwa kabili mu kwezi

Bulletin d'Information bi-mensuel.
N°43 du 31 août 1961.-

KIBUNGO



Information:

Vous avez reçu quelques numéros d'Imvaho présentés sous la forme d'une simple feuille. Certains se sont étonnés de cette anomalie.

La raison en est que nous ne disposions plus d'une imprimerie capable d'éditer notre bulletin de nouvelles.

Maintenant nous avons pu combler cette lacune et désormais Imvaho reprendra sa "peau" habituelle.

Le recevez-vous toujours régulièrement? Certains nous disent que non. Demandez-le au territoire ou à votre bourgmestre. Au besoin écrivez-nous.

Avez-vous reçu les communiqués n°28 et 29 du Résident du Ruanda? Le n°28 parle des réunions publiques et du respect de la liberté de circulation. Le n°29 prêchait le calme, par suite de difficultés qui avaient surgi en certains endroits.

Souvent des communiqués vous sont lancés par avion. Ramassez-les et faites-en la lecture à vos amis, afin qu'ils sachent bien tous ce que l'on attend d'eux.

LES DIFFICULTES AU RUANDA...

Vous avez appris par la radio que des violences ont été commises en certains endroits du territoire de Kigali d'abord, de Nyanza ensuite, et d'Astrida enfin.

Ces actes de violence ont commencé le samedi 29 juillet en région du Bwanacyanbwe en territoire de Kigali, et se sont étendues ensuite à la région du Buliza du même territoire. Il y a eu plusieurs dizaines de morts, des maisons incendiées, et un assez grand nombre de gens ont dû quitter leurs maisons pour se réfugier dans les missions et les centres d'occupation européenne. Les soldats de la garde territoriale et des commandos ont entrepris immédiatement de ramener le calme dans les collines. En même temps, le service territorial s'efforçait de ramener la paix dans les coeurs par une action d'information et de lutte contre les faux bruits. En outre, des tentatives de réintégration des réfugiés furent entreprises qui doivent permettre aux gens qui durent quitter leurs biens de rentrer chez eux.

En territoire de Nyanza ensuite, à partir du vendredi 4 août, des groupes antagonistes se formèrent et la crainte s'empara des habitants qui se demandaient s'ils allaient connaître un nouveau novembre 1959. Il y eut des batailles, plus de quinze personnes trouvèrent la mort, certaines personnes furent chassées de leurs biens. Ces actes de violences se passèrent surtout dans les régions du Bisanza-Nyanza et du Kabagari. En outre, il y eut quelques rencontres entre groupes armés opposés à la limite du Bufundu du territoire d'Astrida et du Kabagari. Depuis le 22 août, la situation est redevenue calme dans le territoire de Nyanza, grâce à la présence des forces de l'ordre, c'est-à-dire la police territoriale, et plusieurs pelotons de la garde territoriale ruandaise et des commandos belges. Des agents du service territorial ont été envoyés par l'autorité supérieure en ces régions troublées afin de tranquilliser les gens. Les enquêtes en vue de déterminer les meneurs des mouvements armés sont en cours, des arrestations ont déjà été opérées.

En territoire d'Astrida, c'est à partir de la troisième semaine du mois d'août que les habitants, effrayés surtout par l'assassinat d'un député fort populaire, commencèrent à se battre et à provoquer des incendies. Il y eut quelques morts causées par des rencontres entre groupes rivaux. En outre, des incendiaires qui refusaient de se soumettre aux injonctions des soldats ont subi le feu de ceux-ci à plusieurs reprises. .../...

Il y a eu également quelques morts dans les deux camps de cette façon. La situation a commencé de se rétablir vers le 25 août, mais on compte un assez grand nombre de réfugiés.

Toutes les régions qui ont connu des troubles ont continué d'être occupées par les représentants de l'ordre afin de prévenir un retour aux actes de violences.

Il est profondément regrettable que de nouveaux actes de ce genre se soient à nouveau produits. On se rappelle que depuis le 26 octobre 1960, le Ruanda était resté parfaitement calme.

Combien de fois faudra-t-il répéter encore que ceux qui sèment le trouble dans les esprits et les coeurs causent un tort énorme à tous les banyarwanda?

Je vous ai dit à plusieurs reprises que ce n'est ni la lance ni l'allumette qui régleront les problèmes du Ruanda. Ces problèmes principaux, vous les connaissez.

Tous les banyarwanda se demandent anxieusement si le pays sera dans l'avenir dirigé par un mwami ou si au contraire il aura à sa tête un président de la république.

Le pays se demande quel parti politique emportera la majorité des suffrages des électeurs. Ces questions ne peuvent trouver aucune réponse dans le sang ni le feu. Ces questions, il appartient à chaque munyarwanda, homme, femme, jeune homme, jeune fille d'y répondre.

Mais pas en jetant le trouble. Pas en incendiant.

Il faut réfléchir. Pour réfléchir, il faut que le calme règne. Il faut que chaque munyarwanda qui aime son beau pays fasse en lui et autour de lui ce calme qui lui permettra de répondre en toute sérénité de conscience aux questions qui lui seront posées le 25 septembre.

Il y a des mois et des mois que les banyarwanda attendent que l'on fixe la date des élections législatives. Ces élections, je vous l'ai annoncé déjà, auront lieu le 25 septembre. C'est ce jour-là et ce jour-là seulement que vous aurez à agir.

Le 25 septembre aura lieu aussi, en même temps que les élections le référendum. C'est-à-dire que chaque munyarwanda aura l'occasion de choisir, sans que personne ne puisse connaître son choix, entre la forme mwami de gouvernement et la forme république.

D'ici à ce jour-là, qui sera un tout grand jour, il n'y a rien à faire, qu'à cultiver ses champs et à veiller au bien-être de sa famille. On comprend que les banyarwanda soient impatients. Car l'attente d'un événement important produit toujours quelque fièvre.

Mais ce n'est pas une raison pour prendre les armes et vouloir brutalement résoudre les problèmes actuels. Cette attitude est parfaitement naïve. Elle est antidémocratique. Elle est vaine.

Les banyarwanda sont des gens sages. Qu'ils le montrent une fois de plus en gardant tout leur sang-froid. Que, surtout, ils ne se laissent pas induire dans l'erreur. Il est possible que des gens qui n'ont rien compris à la démocratie veuillent empêcher les élections de se faire. Dans ce cas, ils ne pourraient parvenir à leurs fins qu'en causant des troubles pour que l'on constate que les élections ne peuvent pas avoir lieu dans le chaos. Qu'on ne se laisse pas prendre à leurs mensonges. Le pays a besoin des élections. Le priver des élections serait rendre un très mauvais service aux banyarwanda. Ce serait exposer le pays à l'anarchie et à la violence. L'homme honnête n'a pas peur du verdict des juges. Car il n'a rien à se reprocher et il sait que sa cause triomphera. Que tous ceux qui briguent les suffrages des électeurs se placent donc en toute conscience en face de ceux qui vont les juger, c'est-à-dire tous les ruandais et ruandaises qui voteront le 25 septembre prochain.

x

x x

CANDIDATURES POUR LES ELECTIONS...

Je rappelle aux partis politiques que les listes de candidats aux élections législatives doivent être remises à l'administrateur de territoire au plus tard le 7 septembre 1961.

.../...

Les dirigeants des partis politiques sont priés de ne pas attendre la dernière limite et d'introduire leurs listes dès que possible. Par décision du 22 août 1961, le Résident du Rwanda a fixé le modèle des bulletins de vote pour le référendum et a attribué les couleurs aux différents partis politiques en compétition.

Pour le référendum:

Comme on le sait, les électeurs devront répondre à deux questions. Ils devront choisir d'abord entre le mode de gouvernement mwami et celui de la république. Ensuite, ils devront dire s'ils désirent que Kigéri revienne au Rwanda comme mwami ou non.

Ceux qui sont contre l'institution mwami devront exprimer leur opinion en mettant dans l'enveloppe qui leur sera donnée au bureau de vote un bulletin noir. Ceux qui seront contre Kigéri devront mettre dans l'enveloppe qui leur sera donnée en second lieu au bureau de vote un bulletin noir.

Ceux qui seront pour l'institution mwami devront mettre dans leur enveloppe un bulletin kaki. Ceux qui sont aussi pour Kigéri mettront dans la seconde enveloppe un second bulletin kaki.

Donc, c'est simple: Deux opérations. Deux bureaux différents. Deux enveloppes. Contre l'institution mwami, contre Kigéri, deux fois un bulletin noir. Dans le cas contraire, pour l'institution mwami, pour Kigéri deux fois un bulletin kaki.

En ce qui concerne l'élection des membres de l'assemblée législative, le vote se fera également par couleurs. Les couleurs des principaux partis sont déjà connues:

A rosoma = vert
Rader-Rwanda-Union = bleu
Parmehutu = rouge
Unar = blanc

Il est possible qu'il y ait des listes en dehors de celles des partis principaux. Dans ce cas, elles seront représentées lors de l'élection par un bulletin gris portant un ou plusieurs carrés jaunes. Quand ces listes secondaires seront connues, je vous dirai par quel bulletin elles seront représentées. Le jour du vote, donc, après s'être prononcé pour ou contre l'institution mwami, pour ou contre la personne de Kigéri, l'électeur recevra plusieurs bulletins de couleurs différentes comme dit plus haut. Celui qui marque son adhésion à l'A rosoma glissera dans son enveloppe un bulletin vert. Celui qui vote pour le cartel Rader-Rwanda-Union mettra dans son enveloppe un bulletin bleu. Celui qui vote pour le Parmehutu mettra dans son enveloppe un bulletin rouge. Celui qui vote pour l'Unar glisse dans son enveloppe un bulletin blanc.

Pour le vote sur l'institution mwami et la personne de Kigéri, c'est-à-dire le référendum, ainsi que pour l'élection des membres de l'assemblée législative, l'électeur ne peut mettre dans son enveloppe qu'un seul bulletin. S'il y en a plus d'un, le vote sera nul, c'est-à-dire que l'électeur aura jeté sa voix. Réfléchissez dès maintenant à votre choix. Si vous hésitez encore sur la façon de voter, adressez-vous à ceux qui connaissent bien toutes les règles à suivre. D'ailleurs, dans quelques jours, on distribuera dans tout le pays une brochure qui explique tout le déroulement des élections. Vous réclamerez cette brochure à ceux qui vous donnent I vaho. Elle vous enseignera la manière de bien voter.

x

x

x

ENROLEMENT EN VUE DES ELECTIONS.

Il y a quelque temps, les banyarwanda, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles de dix-huit ans au moins avaient été invités à se rendre à l'appel du bourgmestre pour se faire inscrire sur les listes électorales. Suite à une demande de la commission des Nations Unies pour le Rwanda, l'enrolement avait été arrêté pour permettre la mise sur pied de commissions d'enrôlement.

.../...

Une commission d'enrôlement a donc été créée dans chaque commune. Le président de cette commission est le bourgmestre. Elle comprend en outre un secrétaire et d'autres membres désignés pour chaque commune par les chefs locaux des partis existant dans la commune. En outre, des délégués de partis peuvent aussi assister aux opérations d'enrôlement. C'est donc cette commission qui est chargée de l'inscription des électeurs. Les habitants âgés de plus de dix-huit ans doivent se présenter auprès de cette commission sur convocation du bourgmestre. Le père de famille se fait accompagner de sa femme et de ses enfants âgés de dix-huit ans et plus. Il se munit de ses pièces d'identité. Les veuves ou célibataires se présentent évidemment seuls. Ceux qui ont déjà reçu précédemment une carte la représentent à la nouvelle inscription afin que la commission d'enrôlement puisse y inscrire des renseignements complémentaires. Ceux qui n'avaient pas encore reçu de carte en reçoivent une. Cette carte est jaune, mais il peut être fait aussi usage de cartes bleues portant les mêmes inscriptions que la carte jaune, pour la raison qu'il n'y avait pas suffisamment de cartes jaunes disponibles. Ne vous étonnez donc pas de recevoir une carte bleue au lieu d'une carte jaune. Elles ont toutes les deux la même valeur. C'est bien: tout le monde se présente devant la commission d'enrôlement, même ceux qui avaient déjà été inscrits par le bourgmestre et ses aides. Ne perdez pas la carte qu'on vous donne: elle vous permettra de voter le 25 septembre. Ne la déchirez pas. Ne la laissez pas se salir ou détériorer par les enfants.

X

X X

A LA GARDE TERRITORIALE...

Voici un communiqué du commandement de la Garde Territoriale intéressant non seulement les militaires mais aussi tous les banyarwanda.

" Voici déjà plus d'un an que la garde territoriale est née. Les premiers soldats sont déjà devenus des anciens. Que font-ils ? Que valent-ils ? Comment évoluent-ils ? Quels grades ont-ils déjà ? Sont-ils ce que leurs chefs attendent d'eux ?

Voici ce que je réponds à toutes ces questions.

Le général, le soldat banyarwanda est en voie de devenir un très bon soldat. Il aime son métier, il aime et respecte ses chefs qui eux, ne souhaitent qu'une chose: d'en faire les meilleurs soldats de l'Afrique. Le travail journalier du soldat, vous le connaissez: I vaho vous en a parlé il y a plusieurs mois déjà. La plupart du temps, le soldat de la Garde Territoriale le passe en exercices, marches, séances de tir ou de sport. En un mot, toutes ses occupations visent à le rendre chaque jour plus fort et plus apte à remplir son importante tâche. Actuellement, le soldat de la garde territoriale met à profit ce que ses chefs lui ont appris. Il participe à côté des excellents soldats européens que sont les commandos belges au rétablissement et au maintien de la paix dans le pays. De l'avis de tous ceux qui ont l'occasion de vivre avec les soldats ou de les voir à l'oeuvre, les gardes territoriaux se conduisent bien. Ils sont très courageux et très disciplinés. C'est une bonne chose. L'expérience malheureuse de certains pays nous apprend que le soldat qui abandonne la discipline, le respect de soi-même, de ses chefs et de ses compatriotes, le respect dû aux étrangers, devient un fléau terrible pour le pays dans lequel il vit. Les soldats de la garde territoriale ont donc droit à des félicitations pour les services qu'ils rendent à leur beau pays. Certains parmi eux, les meilleurs, ont accédé déjà au grade de caporal ? Certains de ces caporaux suivent ou suivront bientôt les cours de sergent. Leur nomination est toute proche. Ensuite, des cours seront organisés qui doivent permettre la nomination de gradés d'élite. D'autre part, comme vous le savez peut-être, il existe à Kigali une école de sous-lieutenants. Ils termineront bientôt leur première session.

.../...

D'autres élèves se sont inscrits à l'école militaire de Kigali. Depuis le matin très tôt jusque tard dans la soirée, chaque jour, ces élèves suivent à l'école d'officiers de Kigali les mêmes cours que les élèves belges suivant à l'École Royale Militaire de Bruxelles.

Les soldats et les candidats-officiers ont pu faire admirer leur fière allure lors du défilé du 21 juillet dernier à Kigali.

Qu'attend de ses soldats l'autorité du Rwanda?

C'est simple. L'autorité attend d'eux ce que tout le pays attend d'eux: maintenir la paix dans le pays, et défendre les frontières contre un ennemi qui s'y présenterait. Le pays attend de ses soldats qu'ils soient fidèles à leur patrie, à ses lois, qu'ils ne deviennent jamais la honte de leurs parents ou du Rwanda. Ils seraient honte à leurs parents qui les ont mis au monde et à leurs chefs qui leur ont appris le métier de soldats s'ils se conduisaient comme des brutes ou comme des ignorants. Pour ne pas tomber dans cette déplorable situation, ils doivent obéir à leurs chefs. Recrutera-t-on encore des soldats?

Oui. On vous dira quand aura lieu ce recrutement et quelles seront les conditions à remplir pour devenir soldats. En révision de ce recrutement, que les jeunes que la carrière militaire attire sachent déjà, on l'a déjà dit, il est bon de le répéter, qu'on ne vient pas à l'armée pour gagner de l'argent. Le métier de soldat nourrit bien son homme. Mais il ne permet pas de devenir riche. Celui qui veut devenir riche n'a rien à faire à l'armée. Qu'il entre plutôt dans le commerce. Il n'y a pas de place non plus dans l'armée pour ceux qui n'aiment pas obéir, qui ne veulent faire que ce qui leur plaît. Le jeune homme dissipé, qui aime sortir beaucoup, mener une existence paresseuse n'a rien à faire, non plus à l'armée. De grâce, qu'il ne s'emprisonne pas pour trois ans dans un camp militaire où il ne supportera pas la vie de soldat. Soldat, n'oublie jamais que c'est la rude vie militaire qui fait de toi un homme fort, sans peur et sans reproche, un fier ruandais qui sera toujours prêt à répondre à l'appel de son pays, pour la protection des familles et la défense des frontières. Soldat, reste digne. Ta dignité suscitera l'admiration de tous tes compatriotes.

Soldat, aime ton pays plus que toi-même. Chaque matin en te levant, répète-toi cette consigne: "Aujourd'hui, si mon pays le demande, je serai prêt à mourir pour lui".

x

x x

ETUDIANTS RUANDAIS EN UGANDA...

Du journal "Uganda Argus" paraissant à Kampala, nous extrayons ces lignes:

"Le Ministre de l'Éducation, M. J. C. Kwanuka, a promis d'examiner la possibilité d'un échange d'étudiants entre l'Uganda et le Rwanda, afin que les deux pays puissent s'entr'aider dans l'extension de la connaissance du français et de l'anglais.

Cette promesse a été faite lorsque le ministre reçut à Kampala un groupe d'étudiants du Rwanda qui avait entrepris une randonnée au cours de laquelle ils ont visité plusieurs établissements d'éducation. Lors de leur interview, les étudiants ruandais dirent combien ils avaient apprécié le bon accueil dont ils avaient été l'objet de la part des différents collèges et écoles qu'ils avaient visités".

SOUS-COMMISSAIRES DE POLICE POUR LE RWANDA...

On sait qu'une école de sous-commissaires de police fonctionne à Ruhengeri. Cette école a été créée dans le but de doter le pays d'hommes expérimentés qui pourront reprendre en main, un jour, la direction des détachements de la police territoriale du Rwanda. La première session d'examen, qui s'est terminée le 1er août en présence de représentants de l'autorité, a abouti à l'accession de treize candidats au grade de sous-commissaire de police.

.../...

Une nouvelle session de formation est prévue pour le mois de septembre.

CONSEILS AUX ETUDIANTS...

Du journal "Temps Nouveaux" paraissant à Usumbura, nous tirons ces lignes:

"Pour toi, étudiant, étudiante..."

Nous sommes chacun en plein dans la difficulté, celle des époques troublées, où les avis, les attitudes sont non seulement diverses mais souvent opposées jusqu'à la hargne, parfois jusqu'à la haine. A quoi bon fermer les yeux? A quoi bon dire: "N'en parlons pas?" Chacun assiste à des divisions, à des oppositions. Chacun connaît l'histoire du type battu sur sa colline parce qu'il pensait ceci et ne pensait pas cela. Fermer les yeux, ne pas parler, se retirer dans une sorte de solitude en déplorant le malheur des temps serait pour un étudiant, une étudiante, une fuite, une démission...

"Comment semer, répandre, créer l'amour là où règnent la division, la violence, la haine, le mépris qui est une des formes de la haine? Une seule attitude à vivre d'abord moi-même, à affirmer ensuite: celle de la tolérance. Etre tolérant, ce n'est pas dire oui à tout le monde pour jouir du calme à tout prix. Ce n'est pas accepter ou paraître accepter ce qui est faux, pour éviter des ennuis par exemple. Ce n'est pas rester indifférent devant le vrai et le faux, comme si la vérité n'était pas, avant tout, respectable. Ce n'est pas taire et cacher ses convictions les plus sacrées sous prétexte de ne pas froisser l'autre. Mais c'est: avant tout, accorder son respect à chaque personne quelle qu'elle soit. C'est savoir écouter l'autre d'abord et répondre avec le calme de celui qui cherche à s'éclairer, à reconnaître la vérité, même venant d'un autre, à combattre courtoisement dans le respect de l'autre. C'est reconnaître l'erreur chez autrui, sans juger les intentions, sans supposer des motifs cachés, pervers, malveillants. "Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés". C'est d'abord reconnaître une erreur, une faute, un mal chez soi et chez les siens. C'est se refuser à imposer une idée par la force et la violence. C'est éviter tout mépris pour qui ne partage pas nos idées. C'est adopter le ton, l'attitude, les paroles de celui qui préfère la vérité à son propre avis, et surtout à son intérêt personnel: ce n'est pas être tolérant que de vouloir toujours avoir raison ou de vouloir "enfoncer" l'autre à tout prix. Sois tolérant et tu seras respectueux de la vérité, respectueux de la bonne foi, respectueux de la personne, toujours".

LE COURRIER DE NOS LECTEURS...

Un soldat de la Garde Territoriale du Ruanda nous demande: "Dois-je moi aussi me faire inscrire pour voter dans une commune? Dans ce cas, obtiendrai-je un congé pour me rendre dans ma commune, me faire inscrire d'abord et voter ensuite?" La loi électorale prévoit que les soldats ne votent pas. Il en est de même des policiers. C'est normal. Les soldats et les policiers sont au service de tout le monde. Ils doivent donc, pour garder leur liberté d'action et faire leur devoir quelles que soient les circonstances ou les opinions de ceux qui troublent l'ordre, se tenir en dehors des luttes politiques.

Un réfugié nous écrit d'Uganda:

Je voudrais rentrer au Ruanda, surtout pour participer aux élections et donner ma voix au parti que j'aime. Est-ce que je puis le faire? Evidemment, un réfugié peut rentrer dans sa commune. Nous l'avons écrit à plusieurs reprises. Les réfugiés qui rentrent au pays bénéficient même de circonstances avantageuses en ce qui concerne le vote. C'est ainsi qu'il leur suffit d'être rentré dans leur colline d'origine à partir du 2 septembre, alors que ceux qui n'ont pas été réfugiés doivent résider dans la commune à partir du 18 août.

.../...

Une veuve de Muhondo nous écrit: "J'entends dire que les femmes peuvent voter. Pour moi qui n'ai plus d'hommes, qui n'ai pas d'enfants, à quoi servira-t-il que je vote?" En régime démocratique, on tient compte de l'avis de tout le monde, du plus riche au plus déshérité. Une femme qui a perdu son mari a elle aussi intérêt à voter, car un gouvernement démocratique doit s'occuper du bien de tout le monde. Mais qui peut prétendre réclamer que les autorités s'occupent de lui s'il n'a montré son intérêt aux problèmes du pays, intérêt qui se concrétise par la participation aux élections.

Un vieillard de M. rambi nous écrit par l'intermédiaire de son fils écolier: "Il paraît qu'on devra, le jour des élections, glisser un papier dans une enveloppe, la fermer en la collant. Je suis ignorant, je n'ai jamais été à l'école, et jamais je n'ai tenu en main un morceau de papier autre que ceux que distribue le service de l'information. Comment m'y prendrai-je? Ne puis-je ne faire accompagner de mon fils?"

Glisser un bulletin dans une enveloppe n'est pas compliqué.

Fermer l'enveloppe non plus. Mais il faut apprendre à le faire. Des agents du territoire vous montreront au cours des réunions la façon de manier bulletins et enveloppes. Ils vous montreront aussi des spécimens de bulletins de vote afin que vous vous familiarisiez avec les couleurs, du moins avec celle du parti que vous choisirez. En outre, qui ne possède pas chez lui une enveloppe et une feuille de papier à glisser dedans. Pour ceux qui voudraient enseigner aux autres la façon de voter, nous signalons que les enveloppes auront les dimensions suivantes: 15 cm. sur 12 cm. Les bulletins de vote qui devra être glissé à l'intérieur aura 8 cm. sur 8 cm. Allons, écoliers, écolières, dévouez-vous pour aider ceux qui n'ont pas connu le bonheur d'aller à l'école...

Un lecteur de Rubera se demande pourquoi il devra tremper son doigt dans de l'encre. Il ajoute: "Lors des élections communales, certains ont craint de voter parce qu'on leur avait dit qu'ils garderaient toujours sur le front une marque au fer rouge établissant qu'ils étaient ennemis du pays parce qu'ils avaient voté. Et maintenant, voilà qu'on nous oblige à marquer notre pouce gauche..."

D'abord, répondons à cet électeur timoré que nul homme au Rwanda n'a été marqué d'un cachet pour avoir participé aux élections communales. En outre, l'encre dans laquelle les électeurs tremperont leur doigt a un but: c'est d'empêcher les éventuels tricheurs de voter deux fois. D'ailleurs cette marque disparaît complètement en deux ou trois jours. Il est d'autre part des électeurs qui désirent montrer qu'ils ont rempli leur devoir électoral. C'est pourquoi, en plus de la marque à l'encre sur le pouce, il y aura un autre signe: le cachet "YATOYE" qu'on appliquera sur la carte jaune ou bleue de l'électeur.

Un électeur de Rubona se demande ce qu'il devra faire des bulletins de vote qu'il n'aura pas employés. En effet, écrit-il, je recevrai plusieurs bulletins et je ne mettrai dans l'urne, à chaque opération, qu'un bulletin.

C'est là une question très intéressante. Lorsque l'électeur a glissé dans l'enveloppe le bulletin par lequel il exprime son choix, il doit jeter dans un trou qui sera creusé à la sortie du compartiment isoler les bulletins non employés. Il ne peut en aucun cas sortir du bureau en emportant des bulletins. Pourquoi? C'est bien simple. Le vote est secret. Si un électeur en sortant du bureau emporte les bulletins non employés, ceux qui les verraient sauraient pour quel parti il a voté, ils sauraient s'il s'est prononcé pour ou contre l'institution mwami, pour ou contre Kigali. En jetant les bulletins non employés, il est à l'abri de toute indiscretion.

ECOUTEZ-VOUS RADIO RWANDA?

Chaque soir, à partir de 17 heures, Radio-Rwanda vous permet d'entendre de la musique ruandaise, des nouvelles du pays. Radio-Rwanda vous distrait et vous enseigne d'innombrables choses que vous ne connaissez pas. Elle vous dit ce que vous devez savoir pour bien remplir vos devoirs d'électeurs. Ecoutez Radio-Rwanda, chez vous, ou chez vos amis. Les femmes aussi, écouteront Radio-Rwanda, qui un jour chaque semaine, organise un concours qui a déjà permis à plusieurs femmes de gagner un poste de radio. Un poste de radio gratuit, n'est-ce pas intéressant?

A CEUX QUI NOUS ECRIVENT...

N'oubliez pas de mentionner votre nom et votre adresse. Nous n'avons pas toujours le temps de vous répondre, mais nous lisons toujours vos lettres et elles nous permettent de mieux choisir les articles qui vous intéressent.

Kigali, le 31 août 1961
Le Résident du Ruanda,
COLONEL B.E.M. LOGIEST,